

Énergie renouvelable

A bien d'autres égards, le député nous propose, dans son projet de loi, d'effectuer des travaux qu'a déjà entrepris le gouvernement ou qu'entreprendra la société des nouvelles formes d'énergie. Je rappelle au député que dans le discours du trône le gouvernement s'est fermement engagé à créer cette société. Il sait par ailleurs sûrement que depuis le discours du trône, le gouvernement a affecté une vingtaine de millions de dollars à la création de cette société. Dans un premier temps, jusqu'à ce que la nouvelle société des formes nouvelles d'énergie soit solidement implantée, Petro-Canada encadrera ses activités.

Cette nouvelle société aura pour mandat de fournir l'aide nécessaire pour faire passer les techniques d'exploitation de l'énergie renouvelable du stade des projets-pilotes à celui de l'utilisation commerciale généralisée. Elle stimulera les acquisitions au sein du secteur privé par le biais d'entreprises communes, d'achat d'actions et de subventions à la commercialisation et à la mise en marché des technologies propres à l'énergie renouvelable.

Bien entendu, elle aura le loisir de jouer un rôle direct en matière de recherche et de développement et de production d'énergie renouvelable, mais elle s'attachera surtout à appuyer et à encourager les jeunes entreprises canadiennes du secteur privé. De telles entreprises auront alors un associé de taille, outre un soutien financier extrêmement nécessaire et une nouvelle vigueur commerciale. Au fur et à mesure que les entreprises exploitant l'énergie renouvelable progresseront vers la commercialisation des techniques énergétiques axés sur l'utilisation du soleil, du vent et de la biomasse, nous prévoyons que la société jouera un rôle de soutien très important.

Pour conclure, le Conseil national de recherches, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources ainsi que la nouvelle société canadienne des formes nouvelles d'énergie seront des agents dynamiques de l'exploitation de sources d'énergie renouvelable. Leurs efforts seront soigneusement coordonnés avec de nouvelles politiques énergétiques qui seront annoncées la semaine prochaine. Avec une politique énergétique vigoureuse et cohérente, la nouvelle société dont la création est proposée dans le bill C-210 ne sera plus nécessaire. Je remercie encore une fois le député de m'avoir donné l'occasion d'aborder cette question importante pour tous les Canadiens.

M. Mark Rose (Mission-Port Moody): Monsieur l'Orateur, je suis heureux, moi aussi, de prendre la parole pour examiner ce bill tendant à constituer une société de l'énergie renouvelable en vue de promouvoir l'utilisation de l'énergie renouvelable et les techniques appropriées. Je félicite le député de Wetaskawin (M. Schellenberger) d'avoir présenté ce bill, même s'il vise à constituer une société de la Couronne de plus. Il a tenu à le présenter, bien que son parti, je le sais, soit opposé à l'idée d'accroître le nombre des sociétés de la Couronne. Je le félicite donc de son courage.

Nous, députés néo-démocrates, n'avons aucun mal à appuyer ce bill. Comme le signale le préambule, les réserves de carburants ordinaires s'épuisent à un rythme alarmant tant au Canada qu'ailleurs dans le monde. La preuve, c'est que le nombre des découvertes de nouveaux gisements de pétrole ne cesse de diminuer tant dans les régions traditionnelles que dans les régions plus éloignées. Il n'y a pas de doute que nos réserves de pétrole s'amenuisent, même si nous possédons d'autres formes d'énergie en quantités considérables.

A l'heure actuelle, le Canada n'a pas de politique majeure dans le domaine de l'énergie. Malgré ce que le secrétaire parlementaire a pu annoncer pour l'avenir, nous avons raison de dire que notre seule politique énergétique consiste à exporter à bas prix et le plus tôt possible vers les États-Unis toutes nos ressources énergétiques. D'abord c'était le pétrole, maintenant c'est le gaz naturel. Il faut qu'une agence gouvernementale quelconque, qu'il s'agisse de la société proposée par le député ou d'un secrétariat ou commission, soit chargée de coordonner la mise en valeur de nouvelles ressources, surtout dans le domaine de l'énergie renouvelable. Le secrétaire parlementaire dit que ce genre de société pourrait remplir ce rôle. Nous sommes tous d'accord et nous attendons qu'on nous annonce sa création. Mon parti et moi-même pouvons donner notre appui du moins au principe sinon à chaque virgule ou au moindre détail du bill. En fait, nous approuvons avec enthousiasme le principe fondamental sur lequel il repose.

● (1740)

La croissance continue de la consommation d'énergie semble reliée inextricablement à la croissance économique. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) croit toujours que c'est vrai, je pense. Le ministre n'ignore pas que, de plus en plus on estime inutile que la croissance de la consommation d'énergie et la croissance économique aillent de pair.

La Suède, le Danemark, le Royaume-Uni et les États-Unis ont tous effectué des études dans le cadre de l'establishment nucléaire qui s'oppose généralement à l'énergie renouvelable. Ces études font maintenant figure de véritables jalons. J'en citerai une ou deux. Par exemple, je veux parler de l'étude intitulée *A Low Energy Strategy for the United Kingdom*, de Gerald Leach, et de l'étude sur l'avenir énergétique effectuée par la Harvard Business School aux États-Unis. Ce sont seulement deux exemples qui démontrent sans doute, je pense, que nous n'avons pas besoin de relier automatiquement la croissance de la consommation énergétique à la croissance économique. Il y a d'autres façons d'examiner le problème.

On a tort de croire qu'il est impossible de diminuer facilement nos besoins en énergie sans entraîner une crise économique ou de réduire nos besoins de 40 p. 100. Je pense que c'est possible.

Même si le gouvernement a fait une campagne d'information purement symbolique, selon moi, quant à la nécessité d'économiser l'énergie—et je vous citerai certaines publications à l'appui plus tard—il ignore manifestement ce qu'il peut réaliser en renonçant au pétrole ou en adoptant une politique d'économie d'énergie.

Le gouvernement me paraît constamment préoccupé par le niveau des approvisionnements et l'intensité des travaux de forage dans la mer de Beaufort alors qu'il y a bien d'autres choses de plus intéressantes qui ne constituent aucune menace pour l'environnement. Nous pourrions épargner des sommes substantielles en économisant l'énergie. C'est ainsi que bien des pays dont le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse, et l'Allemagne de l'Ouest, tous des pays très industrialisés, et dont les économies se portent assez bien, consomment la moitié moins d'énergie par habitant que le Canada. Le Japon et la France ne consomment que les deux tiers de ce que nous utilisons. Et ces deux pays sont également très industrialisés. Mais ils savent faire l'économie de leur énergie. Ils ont su mettre de